

Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe

**L'intelligence artificielle, une
révolution au service de
l'humain ?**

**Réseau LabelFrancEducation
2025-2026**

1- Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe (AAEH).....	2
1.1-Principes d'organisation générale.....	2
1.2-Inscription au projet pédagogique	3
1.3-Le calendrier	3
1.4-Les finales « Établissement »	4
1.5-Les finales « Zone »	4
1.6-La finale « Monde »	5
2- Organisation pédagogique.....	6
2.1- Les niveaux scolaires.....	6
2.2- Les exercices proposés	6
2.3- Le thème et les sujets.....	6
2.4- La préparation des élèves	7
2.5- Jury, Critères de sélection des lauréats	7
4- Aspects financiers pour participer aux finales « Zone »	8
5- Aspects financiers dans le cadre de la finale « MONDE ».....	8
6- Valorisation, communication, droit à l'image.....	8
6.1- Valorisation, communication.....	8
6.2- Le droit à l'image.....	9
Annexes :	10
Annexe 1- Inscription lauréat collectif LabelFrancÉducation – 3 élèves maximum	10
Annexe 2 – Droit à l'image adulte	11
Annexe 3 – Droit à l'image mineur	13
Annexe 4 – Tableau d'implantation des finales de zone AA EH 2026	15

1- AMBASSADEURS, AMBASSADRICES EN HERBE (AAEH)

Créé en 2012 par l'AEFE, *Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* promeut, de l'école élémentaire au lycée, des compétences d'expression orale liées à l'apprentissage simultané de plusieurs langues en lien avec l'ouverture culturelle qui en découle. Depuis l'édition 2022-2023, les établissements scolaires LabelFrancÉducation participent.

Développé à l'origine autour de joutes oratoires, le projet pédagogique *Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* se fonde sur la pratique de l'oral par les élèves. Les exercices autour de thèmes et problématiques internationaux contemporains se font en français. Ils incluent une introduction dans la ou une des langue(s) du pays et une conclusion en anglais ou dans la langue du pays.

Les rencontres et les débats lors des différentes étapes sont aussi l'occasion de mettre en œuvre une synergie entre les élèves des établissements homologués d'enseignement français à l'étranger (EFE) et les établissements labellisés LabelFrancÉducation d'enseignement bilingue francophone.

Le thème fédérateur proposé pour cette nouvelle édition est « **L'IA : une révolution au bénéfice de l'humain ?** ».

1.1- PRINCIPES D'ORGANISATION GÉNÉRALE

Cette édition vise à mobiliser le plus grand nombre possible d'élèves dans chacun des établissements participants autour du thème fédérateur.

Afin de désigner les lauréats, **des finales** sont organisées à trois échelles :

« Établissement », « Zone », « Monde ».

Les finales « Établissement » et « Zone » se tiennent en présentiel. Un jury « Établissement » et un jury « Zone » sélectionneront les lauréats. **Ces deux finales représentent des temps forts d'AAEH qui valorisent particulièrement les prestations des élèves.**

La finale « Monde » repose sur les vidéos des prestations des lauréats « Zone » et sont étudiées par un jury qui sélectionnera les lauréats « Monde ».

1.2- INSCRIPTION AU PROJET PEDAGOGIQUE

➔ Se connecter sur ce formulaire : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-inscription-dispositif-aaeh-labelfranceducation>

1.3- LE CALENDRIER

A noter : le calendrier AAEH de cette 14^e édition se déroule de septembre 2025 à octobre-novembre 2026.

Jusqu'au 15 novembre 2025 : inscriptions sur [le formulaire](#)

- ✓ **Jeudi 6 novembre de 16h à 17h, heure Paris** : webinaire de présentation des différentes étapes d'AAEH.
- ✓ **15 novembre 2025** : clôture des inscriptions.
- ✓ **Novembre 2025 - janvier 2026 : Finale « Établissement »** : organisation en présentiel des exercices oratoires et sélection par le jury « Établissement » des lauréats.
- ✓ **Février – 30 avril 2026 (rythme nord) ; 31 mai 2026 (rythme sud) : Finale « Zone »** organisée en présentiel par un établissement EFE, avec in situ le jury « Zone » sélectionnant des lauréats.
- ✓ **15 mai 2026 (rythme nord) ; 2 juin 2026 (rythme sud)** : Envoi des 2 vidéos (EFE et LabelFrancEducation) des lauréats des finales « Zone » par les établissements organisateurs à l'AEFE.
- ✓ **Juin 2026 : Finale « Monde » : sélection des lauréats** par le jury international via les vidéos des lauréats « Zone » fournies par les établissements organisateurs.
- ✓ **Fin juin 2026 : Annonce du palmarès** par l'AEFE aux établissements participants, et valorisation des productions lauréates accompagnée d'une communication forte à l'externe.
- ✓ **Octobre-novembre 2026 : Valorisation des lauréats** de la finale « Monde » sous forme d'un séjour éducatif et culturel organisé pour eux à Paris.

1.4- LES FINALES « ÉTABLISSEMENT »

Les modalités d'organisation sont mises en œuvre localement par l'établissement participant.

En aucun cas, la finale « Établissement » ne se résume à opérer une rapide sélection des meilleures prestations. Au contraire, les enseignants veillent à mobiliser le plus grand nombre d'élèves, de l'école au lycée, autour de ce projet pédagogique afin que chacun puisse se former et exercer son talent oratoire, en présentiel et devant un public.

Dans les établissements bilingues francophones sur système éducatif local, seuls les établissements labélisés **LabelFrancÉducation** sont **habilités à concourir**.

Dans les établissements scolaires accueillant deux sections (homologuée EFE et LabelFrancÉducation), les élèves devront préciser la section dans laquelle ils sont inscrits.

Les établissements labélisés **LabelFrancÉducation** mettent en place leur propre jury à l'interne, comprenant des responsables éducatifs locaux, des personnels de l'établissement, des postes diplomatiques, des partenaires, des familles...

Ce jury étudie les propositions et désigne le lauréat collectif « Établissement » :

➔ **Soit 2 à 3 élèves maximum de 10 à 18 ans pour un établissement.**

Fin janvier, chaque établissement aura sélectionné son collectif.

Suivant le nombre d'établissements **LabelFrancÉducation** s'étant inscrits, une sélection pourra au besoin être effectuée par l'AEFE en lien avec les postes diplomatiques, pour leur participation à la finale « Zone ».

En parallèle, les établissements du réseau de l'EFE sélectionnent leurs lauréats « Établissement ».

1.5- LES FINALES « ZONE »

Une finale Zone prévoit l'organisation en présentiel au sein d'un établissement de l'enseignement français à l'étranger (EFE) des lauréats « Établissement » (élèves et professeurs)

Les lauréats des finales « Établissement » LabelFrancEducation se joindront aux autres lauréats du réseau de l'EFE.

Lors de la finale « Zone », un jury est composé de personnels de l'enseignement français à l'étranger, des postes diplomatiques, des représentants des systèmes éducatifs locaux, des partenaires, des représentants des familles..., chargé d'étudier les prestations des lauréats.

Au 30 avril 2026 (rythme nord) et au 31 mai 2026 (rythme sud), les finales « Zone » seront réalisées, les jurys « Zone » auront sélectionné les lauréats (EFE et 1 collectif LabelFrancEducation).

A l'issue des finales « Zone », le palmarès des lauréats retenus sera communiqué à l'AEFE par les établissements organisateurs des finales « Zone ». Ces établissements devront envoyer à l'AEFE les vidéos des lauréats « Zone », soit pour chaque zone AAEH deux vidéos :

- La vidéo de l'équipe lauréate EFE ;
- La vidéo du collectif lauréat LabelFrancEducation.

Les lauréats « Zone » seront donc les candidats pour la finale « Monde ».

1.6- LA FINALE « MONDE »

Cette finale est organisée par l'AEFE.

Les prestations des élèves issus des établissements LabelFrancEducation et des établissements de l'EFE seront visionnées par un jury.

Début juin 2026, ce jury sélectionne les lauréats « Monde » sur la base des deux vidéos enregistrées lors de chaque finale « Zone » et déposées sur la plateforme dédiée de l'AEFE.

Ce jury est constitué de représentants du ministère français de l'Education nationale et de la Jeunesse, du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'AEFE, et de partenaires du réseau de l'AEFE.

In fine, ce jury sélectionnera:

- 1 équipe lauréate EFE (modalités décrites dans le document de présentation pour le réseau de l'EFE) ;
- 1 équipe lauréate « collectif LabelFrancÉducation » (2 à 3 élèves de 10 à 18 ans) ;
- Des mentions spéciales (ex : coups de cœur du jury) pourront être attribuées.

Fin juin 2026, le palmarès sera diffusé aux établissements concernés qui recevront le programme envisagé à Paris pour les lauréats « Monde ».

En octobre - novembre 2026, les lauréats « Monde » seront invités pendant 3 jours à Paris par l'AEFE (à l'exclusion des frais de transport) pour un séjour éducatif et culturel.

Une communication forte sera prévue pour mettre en valeur l'événement (diffusion en direct, articles et reportages sur le site de l'AEFE, [LabelFrancÉducation](#) et de ses partenaires, presse...).

2- ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

2.1- LES NIVEAUX SCOLAIRES

Tous les élèves de 10 à 18 ans inscrits dans une section labellisée LabelFrancÉducation.

2.2- LES EXERCICES PROPOSÉS

Un collectif sera constitué d'une équipe de 3 élèves maximum, de même niveau ou inter niveaux (de 10 à 18 ans).

➤ **Phase 1 : Présentation individuelle – 30 secondes par élève**

Chacun des participants se présente **dans la langue du pays dans lequel il est scolarisé** (nom, prénom, nom de l'établissement, ville, pays, rôle dans le débat, motivations...) avec traduction succincte en français.

➤ **Phase 2 : Débat – 7 minutes au total**

Débat **en français** entre les élèves qui s'échangent la parole à tour de rôle.

Ce qui sera évalué : la réactivité, les demandes de prise de parole, l'intérêt du questionnement, la capacité à interagir en prenant en compte les arguments avancés et en apportant de nouveaux éléments.

➤ **Phase 3 : Conclusion – 30 secondes maximum par élève**

Conclusion **en anglais** ou **dans la langue du pays dans lequel l'élève est scolarisé** avec ouverture sur d'autres perspectives.

2.3- LE THÈME ET LES SUJETS

Le thème de cette édition « L'IA : une révolution au bénéfice de l'humain ? » pourra donner lieu à **des sujets de débats** variés lors des exercices de préparation, lors des finales « Établissement » et « Zone », dans la mesure où les sujets proposés déclinent bien le thème, en partie ou dans son ensemble.

2.4- LA PREPARATION DES ÉLÈVES

La préparation des élèves doit leur permettre d'enrichir **leurs connaissances et leur réflexion** autour du thème de cette 14^{ème} édition, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives ou d'activités périscolaires.

Dans tous les cas, leur argumentation se nourrit de recherches documentées, de lectures, d'échanges d'idées et de rencontres, mêlant les registres du savoir et de l'expérience personnelle.

Afin de garantir que l'argumentation des élèves, au cours des débats, soit spontanée et ne se limite pas à la récitation, les professeurs veilleront à préparer leurs élèves au moyen d'**exercices favorisant la spontanéité** : matchs ou exercices d'improvisation, prises de parole libre sur un mot-clé tiré au sort ou donné par une personne extérieure, slam, exercices tirés du théâtre forum, prise de relais de l'argumentation d'un élève pour qu'un autre élève la poursuive et l'approfondisse, la nuance, ou encore la contrecarre pour en proposer une autre, etc.

2.5- JURY, CRITÈRES DE SÉLECTION DES LAURÉATS

Le principe est de composer des jurys suffisamment variés pour que la neutralité de jugement puisse s'exercer.

Les élèves prendront soin d'articuler leur discours en tenant compte de leur auditoire par une communication non verbale appropriée : posture, gestuelle, expressions, émotions... Ils moduleront leur voix (niveau sonore, rythme et débit) en adéquation avec leur propos.

Ils pourront s'appuyer sur leurs notes, **en aucun cas les lire ni les réciter**.

Les compétences des élèves seront évaluées sur :

- **Argumentation** : capacité à argumenter, maîtrise du sujet, clarté du message, justesse et pertinence des arguments, exemples, agilité verbale.
- **Attitude** : capacité à déclencher l'écoute, présence (voix, regard, corps et gestuelle), force de conviction, charisme.
- **Émotionnel** : capacité à faire appel à l'émotion, utilisation des différents registres pour susciter l'adhésion.

Outre les qualités oratoires des élèves, les jurys prendront en compte la nécessaire représentativité géographique du réseau de l'EFE et du réseau LabelFrancÉducation. Ainsi, les lauréats sélectionnés témoigneront de la diversité de chacun de ces deux réseaux. Le jury veillera également à la parité entre filles et garçons.

A noter : Si le projet pédagogique AAEH encourage la liberté d'expression et de point de vue, de même que l'esprit critique des candidats, le jury sanctionnera les propos

attentatoires aux susceptibilités politiques, culturelles, religieuses locales ou internationales, ou à la réputation des établissements et/ ou des personnes.

4- ASPECTS FINANCIERS POUR PARTICIPER AUX FINALES « ZONE »

L'organisation de cette édition en présentiel nécessite un financement de la part des établissements participants concernant la finale « Zone ».

L'établissement de l'EFE organisateur d'une finale « Zone » anticipe les frais relatifs à l'événement en lien avec les établissements participants et les avertit en amont des coûts relatifs à leur séjour sur place.

L'ensemble des frais : transport de l'établissement vers le lieu de la finale « Zone », séjour sur place sont à la charge **des établissements LabelFrancEducation concernés**.

5- ASPECTS FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA FINALE « MONDE »

Les lauréats sélectionnés par le jury de la finale « Monde » seront invités à Paris en octobre-novembre 2026 pour un séjour éducatif et culturel financé par l'AEFE (à l'exception des transports).

6- VALORISATION, COMMUNICATION, DROIT A L'IMAGE

6.1- VALORISATION, COMMUNICATION

La valorisation des projets menés et leur communication sont fondamentales.

Ainsi, les finales « Établissement » et « Zone » seront respectivement valorisées sur les sites des établissements scolaires participants et organisateurs de finales « Zone ». Les établissements pourront également inviter leurs partenaires - dont le réseau culturel français à l'étranger - à relayer les finales sur leurs propres sites.

Afin d'assurer une valorisation des finales sur le site internet de [l'AEFE](#), sur le site [LabelFrancÉducation](#) et sur les réseaux sociaux, il convient de relayer votre communication auprès du bureau de la coopération éducative de l'AEFE à l'adresse suivante labelFrancEducation@aeфе.fr et également auprès du bureau des événements et de la valorisation du réseau: de l'AEFE à l'adresse suivante : bevr.aefe@diplomatie.gouv.fr

6.2- LE DROIT À L'IMAGE

Les images qui seront prises et diffusées par les établissements participants ou l'AEFE à l'occasion de ce projet pour valoriser les prestations des lauréats, seront libres de droits, publiables et diffusables par les établissements du réseau de l'EFE, du réseau LabelFrancEducation, du réseau français diplomatique, de l'AEFE et ses partenaires (presse incluse) sur tous les supports de communication à leur disposition (sites internet, réseaux sociaux, affichage, etc.).

L'établissement devra avoir obtenu préalablement les autorisations de droit à l'image auprès des mineurs et de leurs parents ou titulaires légaux de l'autorité parentale, et auprès de toute autre personne filmée. L'AEFE considèrera dans toutes ses diffusions (site internet, réseaux sociaux, affichage, etc.) que ces autorisations ont été obtenues en amont par les établissements.

Sur la durée du projet pédagogique l'établissement les conservera sans qu'elles ne soient demandées par l'AEFE, sauf pour le séjour des lauréats « Monde » à Paris, où les autorisations des lauréats seront à envoyer à l'AEFE.

ANNEXES :

ANNEXE 1- INSCRIPTION LAURÉAT COLLECTIF LABELFRANCÉDUCATION – 3 ÉLÈVES MAXIMUM

(Remplir une seule fiche d'inscription pour le collectif d'élèves participant.)

- Nom de l'établissement :
- Ville :
- Pays :
- Nom de l'enseignant référent de projet (NOM, Prénom) :
- Adresse courriel du référent de projet :
- Âge et classes des élèves :
- Nombre d'élèves du collectif (2 ou 3) :
- NOM, Prénom des élèves (noms en capitales, prénoms en minuscules) :
 - Elève 1 :
 - Elève 2 :
 - Elève 3 :
- Préparation pédagogique des élèves en amont :
.....
.....
.....

ANNEXE 2 – DROIT A L'IMAGE ADULTE

FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR UN ADULTE (PERSONNEL EDUCATIF, ACCOMPAGNANT, FAMILLE, ETC.)

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et l'autorisation nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués à l'intéressé(e).

Procédure : les personnes majeures (personnels de direction, enseignants, autres membres de l'équipe éducative, parents d'élèves) présents à l'image signeront cette autorisation.

L'autorisation sera conservée par l'établissement dont dépendent les personnels, les parents d'élèves et par l'intéressé(e).

Si l'autorisation n'est pas donnée par l'intéressé(e) pour que son image apparaisse, l'établissement devra prévenir les photographes ou vidéastes cités ci-dessous.

Afin de promouvoir le projet pédagogique «Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe», les référents communication des établissements, les web reporters et/ou les prestataires du réseau de l'EFE seront amenés à capter et diffuser des photos et des images filmées (voix incluse) d'élèves, de membres de leur famille, d'enseignant(e)s, de partenaires du réseau de l'EFE, sur le site Internet de l'établissement scolaire, sur le site de l'AEFE, sur le site internet LabelFrancEducation, sur l'intranet Orion, sur les réseaux sociaux, lors de publications écrites auprès des partenaires du réseau de l'EFE, de l'AEFE et de la presse.

Une émission pourra être enregistrée et diffusée sur le site de l'AEFE pour valoriser les lauréat(e)s et les « coups de cœur du jury international ».

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus, autorise et consens expressément au droit d'utilisation de mon image et de ma voix dans le cadre du projet « Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe » pour des photos et/ou des vidéos diffusées sur le site de l'établissement scolaire (nom, ville, pays)

sur les sites le site www.aefe.gouv.fr et sur site <http://www.labelfranceducation.fr> sur l'intranet Orion, sur les réseaux sociaux, et sur tout autre support de communication utilisé dans le cadre de ce projet pédagogique (supports écrits, audio, plateformes gratuites d'hébergement de vidéos comme YouTube, DailyMotion, Vimeo...etc.) à destination également des partenaires de l'AEFE, du MEAE et de la presse :

☐ OUI

☐ NON

La présente autorisation est consentie à titre gracieux par l'intéressé(e) pour le monde entier (du fait en particulier de la diffusion des vidéos et des photographies sur Internet) et pour une durée de cinq ans à compter de la signature de la présente autorisation. La publication ou la diffusion de l'image et/ou de la voix de l'intéressé(e), ainsi que les légendes ou les commentaires accompagnant cette publication ou cette diffusion, ne porteront en aucun cas atteinte à la dignité, à la vie privée et à la réputation de l'intéressé(e).

L'établissement organisateur et/ou l'AEFE s'interdit également de procéder à une exploitation illicite de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix de l'intéressé(e) et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Conformément aux articles 15 à 22 du Règlement européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, l'intéressé(e) peut exercer à tout moment son droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou de suppression auprès de l'établissement scolaire ou de l'AEFE le cas échéant (en faisant la demande à dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr).

Fait en deux exemplaires originaux.

Fait à :

Le (date) :

Signature de l'intéressé(e) :

Signature de la cheffe ou du chef de l'établissement :

ANNEXE 3 – DROIT A L'IMAGE MINEUR

FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR UN(E) ELEVE MINEUR(E)

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et l'autorisation nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux élèves et à leurs responsables légaux.

Procédure : l'établissement scolaire dont dépendent les lauréat(e)s/coups de cœur de l'édition AAEH 2026 fera signer au représentant légal de chaque élève (parents) concerné cette autorisation.

L'autorisation sera conservée par l'établissement et par le représentant légal.

Si l'autorisation n'est pas donnée par le représentant légal pour que l'image de son enfant apparaisse, l'établissement devra prévenir les photographes ou vidéastes cités ci-dessous.

Afin de promouvoir le projet pédagogique « Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe », les référents communication des établissements, les web reporters et/ou les prestataires du réseau de l'EFE seront amenés à capter et diffuser des photos et des images filmées (voix incluse) d'élèves, de membres de leur famille, d'enseignants, de partenaires du réseau de l'EFE et LabelFrancEducation sur le site internet de l'établissement scolaire, sur [le site internet de l'AEFE](#), sur [le site internet LabelFrancEducation](#), sur l'intranet Orion de l'AEFE, sur les sites des postes diplomatiques des établissements participants, sur les réseaux sociaux, lors de publications écrites auprès des partenaires du réseau du MEAE, de l'EFE, du LabelFrancÉducation et de la presse.

Une émission pourra également être enregistrée et diffusée sur le site de l'AEFE pour valoriser les lauréat(e)s et les « coups de cœur du jury international ».

Je soussigné(e), (Nom, Prénom)déclare être le représentant légal (parent ou autre représentant légal) de l'élève mineur(e) (Nom , Prénom)scolarisé(e) dans l'établissement (nom, ville, pays)reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus, autorise et consens expressément au droit d'utilisation de l'image et de la voix de mon enfant dans le cadre de « Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe » pour des photos et des vidéos diffusées sur le site de l'établissement scolaire, sur le site du poste diplomatique, sur le site www.aefe.gouv.fr, sur site <https://www.labelfranceducation.fr>, sur l'intranet de l'AEFE Orion, sur les réseaux sociaux, et sur tout autre support de communication utilisé dans le cadre de ce projet pédagogique (supports écrits, audio, plateformes

gratuites d'hébergement de vidéos comme YouTube, DailyMotion, Vimeo...etc.) à destination également des partenaires du réseau de l'EFE, de l'AEFE, du LabelFrancEducation, et de la presse :

☐ OUI ☐ NON

Adresse mail du représentant légal :

.....

La présente autorisation est consentie à titre gracieux par le représentant légal de l'élève mineur(e) pour le monde entier (du fait en particulier de la diffusion des vidéos et des photographies sur Internet) et pour une durée de cinq ans à compter de la signature de la présente autorisation. La publication ou la diffusion de l'image et/ou de la voix de l'élève, ainsi que les légendes ou les commentaires accompagnant cette publication ou cette diffusion, ne porteront en aucun cas atteinte à la dignité, à la vie privée et à la réputation de l'intéressé(e).

L'établissement organisateur et/ou l'AEFE s'interdit également de procéder à une exploitation illicite de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix de l'intéressé(e) et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Conformément aux articles 15 à 22 du Règlement européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, l'élève ou son représentant légal peut exercer à tout moment son droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou de suppression auprès de l'établissement scolaire concerné ou de l'AEFE le cas échéant (en faisant la demande à dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr).

Fait en deux exemplaires originaux

Fait à :

Le (date) :

Signature du représentant légal :

Signature de la cheffe ou du chef de l'établissement :

**ANNEXE 4 – TABLEAU D’IMPLANTATION DES FINALES DE ZONE
AAEH 2026**

Zone	Etablissement	Ville	Pays
AMLANORD	Lycée français international de Panama Paul Gauguin	Panama	Panama
AMLASUD	Lycée français Jules Supervielle	Montevideo	Uruguay
ZAN	Collège Stanislas, annexe Québec	Québec	Canada
MO	Lycée français Bonaparte	Doha	Qatar
PO	Lycée franco-libanais Nahr-Ibrahim	Jounieh	Liban
MAGHREB EST	Lycée Pierre Mendès France	Tunis	Tunisie
ZECO	Lycée français Jean Renoir	Munich	Allemagne
ZENOS	Lycée français Jean Monnet	Bruxelles	Belgique
ZESE	Lycée français international Jean Giono	Turin	Italie
ZEI	Lycée français de Barcelone	Barcelone	Espagne
ZOI	Lycée des Mascareignes	Saint-Pierre	Maurice
ZAAO	Ecole française Arthur Rimbaud	Dar Es Salaam	Tanzanie
ZAC	Kycée français de Lomé	Lomé	Togo
ZAO	Lycée français Jean Mermoz	Dakar	Sénégal
ZAP	Lycée franco-australien de Canberra	Canberra	Australie
Maroc	Lycée Paul Valéry	Meknès	Maroc